

A l'attention de M. le Président de
l'association
INSTITUT DE LA THERMOGRAPHIE
2, rue des Fours
91410 DOURDAN

Objet : Examen de Compétences pour les Thermographes du Bâtiment

Monsieur le Président,

Dans le cadre du retour d'expérience des membres de l'Institut de la Thermographie vous nous avez fait part d'une attente de la part des acteurs du marché concernant la mise en place d'un processus de qualification des opérateurs de thermographie du bâtiment.

Compte tenu de son expertise en matière de thermographie infrarouge et de son expérience en matière de qualification de personnel et de certification, le LNE (Laboratoire National de métrologie et d'Essais) se propose de mettre en place un examen de compétences à l'attention des opérateurs de thermographie du bâtiment afin de faire valoir leurs acquis auprès des acteurs du marché.

Cet examen pourra avoir lieu au LNE à PARIS à partir de janvier 2010 sur la base des modalités générales définies ci-après :

Chaque session sera constituée d'un maximum de 12 personnes.

Les critères de recevabilité des candidatures seront les suivants :

- dépôt d'une candidature sur papier libre accompagné du curriculum vitae,
- attestation de stage de formation en thermographie du bâtiment,
- règlement des frais d'inscription,

à adresser au minimum 15 jours avant l'examen au LNE à

M. Laurent Bourgeat

Direction Certification et Formation

1, rue Gaston Boissier – 75724 Paris Cedex 15

Le LNE retournera la convention définissant les engagements du candidat et du LNE.

Les dates, le processus, les thèmes sur lesquels portera cet examen ainsi que les conditions financières seront précisés ultérieurement.

A ce stade, cet examen ne constituera pas une certification et sera composé d'un seul niveau.

Les résultats de l'examen seront communiqués au candidat ainsi qu'en cas de succès, l'attestation correspondante. Une copie de cette attestation pourra être adressée à l'issue de chaque session à l'Institut de la Thermographie pour exploitation dans le cadre de ses propres référentiels de reconnaissance. La liste des candidats bénéficiant de ces attestations sera publiée sur le site Internet LNE.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean Luc LAURENT